RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01327
Numéro SIREN : 538 520 545
Nom ou dénomination : ABCV PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2022 sous le numéro de dépôt 5622

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

ABCV PARTICIPATIONS

9 rue Georges Ville
75116 PARIS

APE : 6420Z Siret : 53852054500012

certifié conforme

Jégard Créatis

CREATIS EXPERTISE & CONSEIL
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris-Ile-de-France

71, avenue VICTOR HUGO
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40

Courriel. C.CECPC@jegardcreatis.com Web. www.creatisgroupe.com

Sommaire

1. Comptes annuels **1**
Compte rendu des travaux 2
Bilan actif 3
Bilan passif 4
Compte de résultat 5
Compte de résultat (suite) 6
Annexe 7
Règles et méthodes comptables 8
Notes sur le bilan 10
Notes sur le compte de résultat 16
Autres informations 17

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Comptes annuels

Compte rendu des travaux

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 07/05/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU ABCV PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	6 493 626,94
Chiffre d'affaires	670 079,00
Résultat net comptable (Bénéfice)	**1 589 120,28**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 11/10/2021

André-Paul BAHUON
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	61 108	45 397	15 711	18 833
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 714 095	245 087	2 469 008	2 444 008
Créances rattachées aux participations	1 278 659		1 278 659	1 258 424
Autres titres immobilisés	63 145	63 145		31 572
Prêts	500 000		500 000	474 555
Autres immobilisations financières	36 696	35 000	1 696	16 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 653 703**	**388 629**	**4 265 074**	**4 244 088**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**12 574**		**12 574**	**7 786**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	537 395		537 395	261 000
Autres créances	5 693		5 693	14 068
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				50 000
Disponibilités	1 667 420		1 667 420	1 248 022
Charges constatées d'avance (3)	5 471		5 471	3 989
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 228 553**		**2 228 553**	**1 584 865**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 882 256**	**388 629**	**6 493 627**	**5 828 953**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 260 000	2 260 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 000	226 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 165 414	1 640 261
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 589 120**	**1 525 153**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**6 240 534**	**5 651 414**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 156	13 664
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 258	44 580
Dettes fiscales et sociales	203 210	114 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498
Autres dettes	5 970	877
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**253 093**	**177 539**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**6 493 627**	**5 828 953**
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 156	13 664
(1) Dont à moins d'un an (a)	241 937	163 875
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	670 079	630 000
Chiffre d'affaires net	**670 079**	**630 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	5	5
Total I	**670 084**	**630 005**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	255 632	241 928
Impôts, taxes et versements assimilés	23 553	16 664
Salaires et traitements	272 712	267 969
Charges sociales	98 912	95 677
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 629	8 677
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	2
Total II	**655 439**	**630 917**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**14 645**	**-912**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 676 107	1 817 119
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	25 445	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**1 701 552**	**1 817 119**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	91 572	264 954
Intérêts et charges assimilées (4)	575	24 902
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**92 148**	**289 856**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 609 404**	**1 527 263**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 624 049**	**1 526 350**

Compte de résultat (suite)

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	280	1 136
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**280**	**1 136**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	169	1 801
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**169**	**1 801**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**111**	**-664**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	35 040	533
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 371 915**	**2 448 260**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**782 795**	**923 107**
BENEFICE OU PERTE	**1 589 120**	**1 525 153**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		1 817 119
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABCV PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 6 493 627 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 589 120 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 600			12 600
- Matériel de transport	29 765			29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 198	1 545		18 743
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**59 563**	**1 545**		**61 108**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 922 519	1 749 642	1 679 407	3 992 754
- Autres titres immobilisés	63 145			63 145
- Prêts et autres immobilisations financières	516 696	20 000		536 696
Immobilisations financières	**4 502 360**	**1 769 642**	**1 679 407**	**4 592 595**
ACTIF IMMOBILISE	**4 561 923**	**1 771 187**	**1 679 407**	**4 653 703**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ARCHIMAGE 75116 PARIS	212 620	2 885 521	95,22	1 066 509
SCI ABCV PATRIMOINE 75116 PARIS	2 000	138 608	99,95	32 203
SCI ABCV PATRIMOINE 2 75116 PARIS	2 000	-62 323	99,95	2 423
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MYCLOUD3D 75116 PARIS	52 637	-105 495	10,00	-1 142 221

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 223 921	2 223 921	1 278 654		1 662 591
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	490 174	245 087			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 297	1 260		2 557
- Matériel de transport	28 260	1 505		29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 174	1 902		13 075
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**40 731**	**4 666**		**45 397**
ACTIF IMMOBILISE	**40 731**	**4 666**		**45 397**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 363 914 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 278 659		1 278 659
Prêts	500 000		500 000
Autres	36 696		36 696
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	537 395	537 395	
Autres	5 693	5 693	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 471	5 471	
Total	**2 363 914**	**548 559**	**1 815 355**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	62 495
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	473
Total	**62 968**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 260 000,00 euros décomposé en 2 260 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 253 093 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 258	29 258		
Dettes fiscales et sociales	203 210	203 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498		
Autres dettes (**)	17 126	5 970	11 156	
Produits constatés d'avance				
Total	**253 093**	**241 937**	**11 156**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	11 156			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 156 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	9 806
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	17 534
PRIMES A PAYER	5 865
INTERESSEMENT A PAYER	7 982
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 735
CHARGES SOCIALES S/ PRIMES A PAYER	2 639
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	3 734
Total	**55 294**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	5 471		
Total	**5 471**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/06/2021
France	670 079
TOTAL	**670 079**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 390 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 ont été prises en compte dans les présents comptes :
- Activité partielle : 264 €

Compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, il n'est pas possible aujourd'hui d'apprécier les impacts chiffrés sur les mois à venir, mais il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre activité

A la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

ABCV PARTICIPATIONS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2.260.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 9, RUE GEORGES VILLE – 75116 PARIS
538 520 545 R.C.S. PARIS

TEXTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 DECEMBRE 2021

Troisième résolution

L'associée unique, approuvant la proposition de la Présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021, s'élevant à la somme de 1.589.120 euros, de la manière suivante :

- la somme de 639.120 euros au crédit du compte de Autres réserves, qui sera ainsi porté d'un solde créditeur de 2.165.414 euros à un solde créditeur de 2.804.534 euros,

- le solde, soit la somme de 950.000 euros, à titre de dividendes.

L'associé unique prend acte qu'il a été informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvement sociaux,

- peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et est indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera, dans cette hypothèse, maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est, en outre, été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le dividende ainsi fixé à 0,42 euro par action avant prélèvement sociaux retenus à la source, et prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8%, sera mis en paiement à compter du 23 décembre 2021.

Si, au jour de la mise en paiement des dividendes, la Société détenait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions, en application de l'article L.225-210 alinéa 4 du Code de commerce, serait affecté au compte « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été versé les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes distribués
30/06/2020	1.000.000 €
30/06/2019	600.000 €
30/06/2018	1.300.000 €

Certifié conforme



AFI AUDIT
Commissaire aux Comptes

ABCV PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 2 260 000 euros
R.C.S. Paris 538 520 545

9, rue Georges Ville
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

ABCV PARTICIPATIONS
9, rue Georges Ville
75116 PARIS

A l'associée unique de la société ABCV PARTICIPATIONS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCV PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée uique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport,

étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 17 décembre 2021

AFI AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

Yannis GIRAUD
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	61 108	45 397	15 711	18 833
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 714 095	245 087	2 469 008	2 444 008
Créances rattachées aux participations	1 278 659		1 278 659	1 258 424
Autres titres immobilisés	63 145	63 145		31 572
Prêts	500 000		500 000	474 555
Autres immobilisations financières	36 696	35 000	1 696	16 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 653 703**	**388 629**	**4 265 074**	**4 244 088**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**12 574**		**12 574**	**7 786**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	537 395		537 395	261 000
Autres créances	5 693		5 693	14 068
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				50 000
Disponibilités	1 667 420		1 667 420	1 248 022
Charges constatées d'avance (3)	5 471		5 471	3 989
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 228 553**		**2 228 553**	**1 584 865**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 882 256**	**388 629**	**6 493 627**	**5 828 953**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 260 000	2 260 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 000	226 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 165 414	1 640 261
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 589 120**	**1 525 153**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**6 240 534**	**5 651 414**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 156	13 664
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 258	44 580
Dettes fiscales et sociales	203 210	114 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498
Autres dettes	5 970	877
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**253 093**	**177 539**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**6 493 627**	**5 828 953**
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 156	13 664
(1) Dont à moins d'un an (a)	241 937	163 875
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	670 079	630 000
Chiffre d'affaires net	**670 079**	**630 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	5	5
Total I	**670 084**	**630 005**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	255 632	241 928
Impôts, taxes et versements assimilés	23 553	16 664
Salaires et traitements	272 712	267 969
Charges sociales	98 912	95 677
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 629	8 677
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	2
Total II	**655 439**	**630 917**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**14 645**	**-912**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 676 107	1 817 119
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	25 445	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**1 701 552**	**1 817 119**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	91 572	264 954
Intérêts et charges assimilées (4)	575	24 902
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**92 148**	**289 856**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 609 404**	**1 527 263**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 624 049**	**1 526 350**

Compte de résultat (suite)

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	280	1 136
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**280**	**1 136**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	169	1 801
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**169**	**1 801**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**111**	**-664**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	35 040	533
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 371 915**	**2 448 260**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**782 795**	**923 107**
BENEFICE OU PERTE	**1 589 120**	**1 525 153**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		1 817 119
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABCV PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 6 493 627 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 589 120 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 600			12 600
- Matériel de transport	29 765			29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 198	1 545		18 743
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**59 563**	**1 545**		**61 108**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 922 519	1 749 642	1 679 407	3 992 754
- Autres titres immobilisés	63 145			63 145
- Prêts et autres immobilisations financières	516 696	20 000		536 696
Immobilisations financières	**4 502 360**	**1 769 642**	**1 679 407**	**4 592 595**
ACTIF IMMOBILISE	**4 561 923**	**1 771 187**	**1 679 407**	**4 653 703**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ARCHIMAGE 75116 PARIS	212 620	2 885 521	95,22	1 066 509
SCI ABCV PATRIMOINE 75116 PARIS	2 000	138 608	99,95	32 203
SCI ABCV PATRIMOINE 2 75116 PARIS	2 000	-62 323	99,95	2 423
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MYCLOUD3D 75116 PARIS	52 637	-105 495	10,00	-1 142 221

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 223 921	2 223 921	1 278 654		1 662 591
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	490 174	245 087			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 297	1 260		2 557
- Matériel de transport	28 260	1 505		29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 174	1 902		13 075
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**40 731**	**4 666**		**45 397**
ACTIF IMMOBILISE	**40 731**	**4 666**		**45 397**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 363 914 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 278 659		1 278 659
Prêts	500 000		500 000
Autres	36 696		36 696
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	537 395	537 395	
Autres	5 693	5 693	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 471	5 471	
Total	**2 363 914**	**548 559**	**1 815 355**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	62 495
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	473
Total	**62 968**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 260 000,00 euros décomposé en 2 260 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 253 093 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 258	29 258		
Dettes fiscales et sociales	203 210	203 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498		
Autres dettes (**)	17 126	5 970	11 156	
Produits constatés d'avance				
Total	**253 093**	**241 937**	**11 156**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	11 156			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 156 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	9 806
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	17 534
PRIMES A PAYER	5 865
INTERESSEMENT A PAYER	7 982
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 735
CHARGES SOCIALES S/ PRIMES A PAYER	2 639
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	3 734
Total	**55 294**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	5 471		
Total	**5 471**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/06/2021
France	670 079
TOTAL	**670 079**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 4 390 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 ont été prises en compte dans les présents comptes :
- Activité partielle : 264 €

Compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, il n'est pas possible aujourd'hui d'apprécier les impacts chiffrés sur les mois à venir, mais il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre activité

A la date d'arrêté des comptes, la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.